

ANALYSE PAYSAGÈRE :

Le site :

Situées de part et d'autre de la route de Drize, les deux propriétés de Battelle et Duvernay ont constitué jusqu'à ce jour l'« entrée » verte de la ville de Carouge et son contact avec la campagne proche.

Le site de la Drize constitue également un élément essentiel de ce paysage très spécifique de l'entrée sud de Carouge dont le Rondeau est l'expression du bâti, de la ville.

La route de Drize et la route de Saint-Julien forment les limites du périmètre d'étude, mais aussi une coupure forte avec la zone d'activités d'une part, et la propriété Battelle en développement d'autre part.

La Drize aurait pu constituer une limite naturelle par rapport au « plateau » carougeois, mais le fait de l'intégrer au périmètre d'étude en fait un élément de « couture » avec la portion de territoire lancéen intégré à l'étude, lui-même circonscrit par la topographie et le chemin des Tuileries.

A l'exception de la rive gauche de la Drize et du collège, l'ensemble du périmètre est à l'heure actuelle en nature de pré et de cultures céréalières. La maison de maître et la ferme sont entourées d'un parc où domine quelques arbres majeurs





Photo aérienne du site

La topographie

La propriété Duvernay, qui constitue près des trois quarts du périmètre, est formée de deux plateaux successifs.

- Le plus grand, limité par la route de Saint-Julien où a été implanté à l'ouest, en bordure de la Drize, le collège de Staël et à l'est, surplombant le Rondeau, la maison de maître et l'ancienne ferme entourées d'un parc largement arborisé. Du fait de sa situation dominante sur la route de Saint-Julien, il bénéficie d'une « ouverture de champ » intéressante sur Carouge.
- Un plateau de plus petite dimension s'inscrit sur la partie la plus élevée du site. Très nettement délimité par la route de Drize à l'est, par un talus par rapport au premier plateau à l'ouest, et par le chemin de Grange-Collomb au sud, cet espace a une situation privilégiée.



Les rives de la Drize, dans cette portion de territoire, sont aujourd'hui « encombrées » de bâtiments artisanaux sans intérêt particulier, ce qui pourrait laisser à penser que cette zone industrielle et artisanale, difficile d'accès, cachée par le dépôt des TPG, est un peu oubliée, d'autant que son environnement proche est en bonne part résidentiel et très boisé.

Le relief est assez tourmenté même si, à l'approche de la route de Saint-Julien, le vallon s'élargit quelque peu.



Deux secteurs s'inscrivent encore dans la lecture topographique du site ; ils constituent le « pied de coteau » et, par là, l'accès à la ville.

- L'ensemble du secteur dit du «Rondeau» s'inscrit dans une cuvette artificielle. Cet espace est très nettement défini, d'une part, par les talus qui l'entourent et, d'autre part, par le bâti qui ferme la place.



- L'espace le long de la route de Saint-Julien est un «pied de talus» ; il longe la route de Saint-Julien et le relief qui le définit est presque entièrement caché par les constructions qui l'envahissent progressivement et en limite la lecture.



La végétation

L'arborisation en particulier est très présente sur l'ensemble du périmètre ; elle constitue un élément de permanence du paysage qu'il importe de conserver et de mettre en valeur, d'autant qu'elle s'inscrit dans une certaine continuité avec le territoire voisin. On notera en particulier :

- Le parc de la villa Coppier Defer en continuité avec le parc Battelle au sud de la route de Drize
- La Drize, dont la renaturation dans le périmètre d'étude renforcera la présence verte
- L'accompagnement arborisé de la route de Drize et d'une partie de la route de Saint-Julien dont le principe doit être maintenu.

Un constat de nature a permis d'identifier les différents éléments boisés qui constituent, en quelque sorte, la trame verte du périmètre d'étude et en fixe les limites.

Le solde du périmètre non bâti est en nature de champs encore cultivés pour les deux plateaux et de prairie extensive entre le collège de Staël et le chemin de Grange Collomb

L'eau

La Drize est un élément majeur ; son importance sur le paysage est prépondérante pour une lecture appropriée du site et le lien qu'elle peut établir avec la campagne proche.

Au début de l'aire industrielle tous les cours d'eau étant sources d'énergie, leurs rives à l'approche des villes s'urbanisaient progressivement pour accueillir des activités.

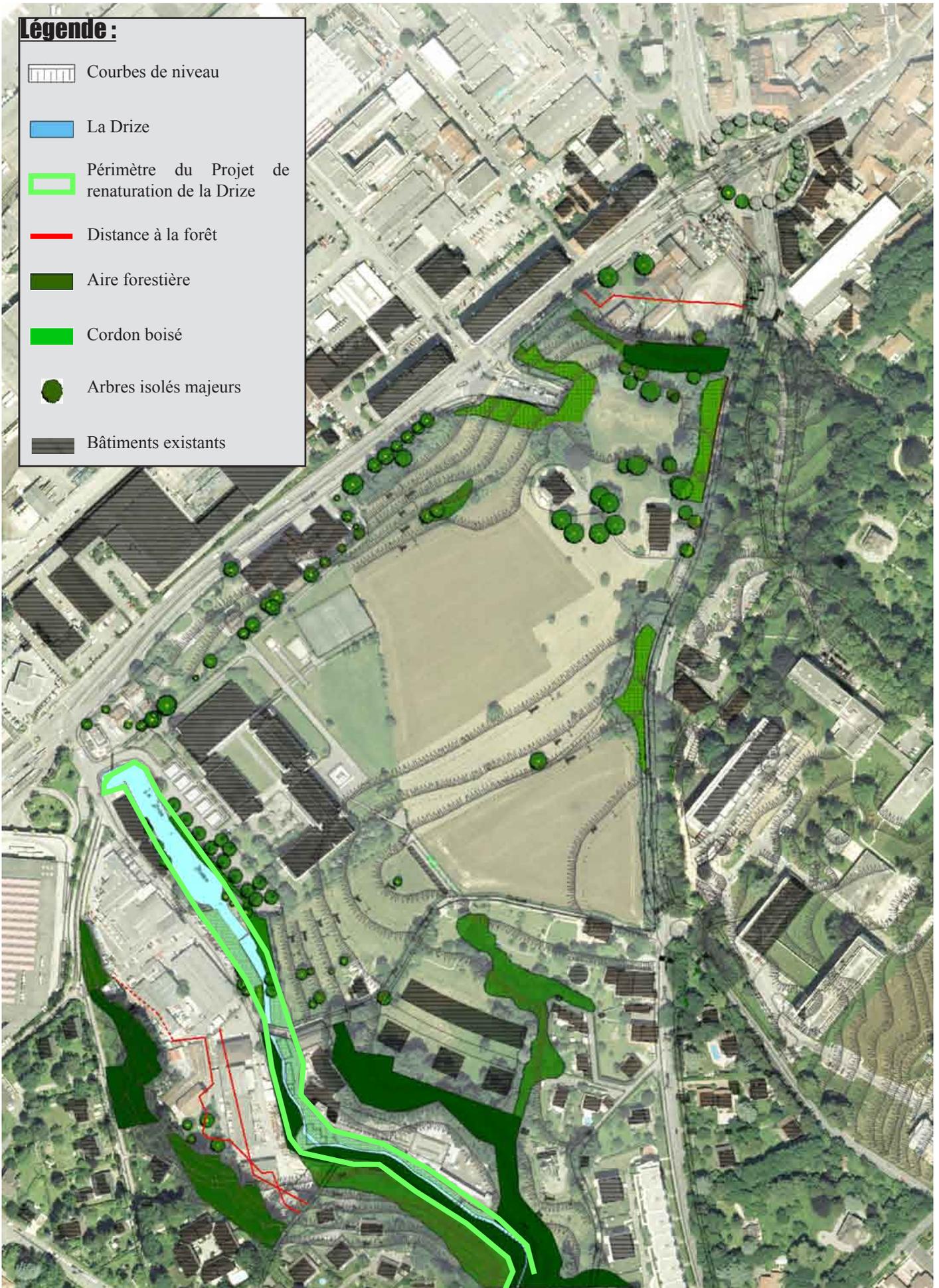
Avant de disparaître «sous» la zone industrielle proche, la Drize est encore très présente. Le département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie a alors entrepris une étude de renaturation de ce cours d'eau et de correction de ces rives. Les buts de ces interventions sont de prévenir tout risque d'inondation mais aussi de redonner du sens à cet espace naturel qui pénètre dans la ville.

La commune de Carouge a déjà largement participé à cette action en «rendant» à la zone de verdure les espaces occupés par l'entreprise de tubulaires.

La rive gauche sur Lancy est encore en partie occupée par des bâtiments artisanaux dont l'affectation pourrait progressivement être remplacée par des activités de type pédagogiques en relation avec l'eau.

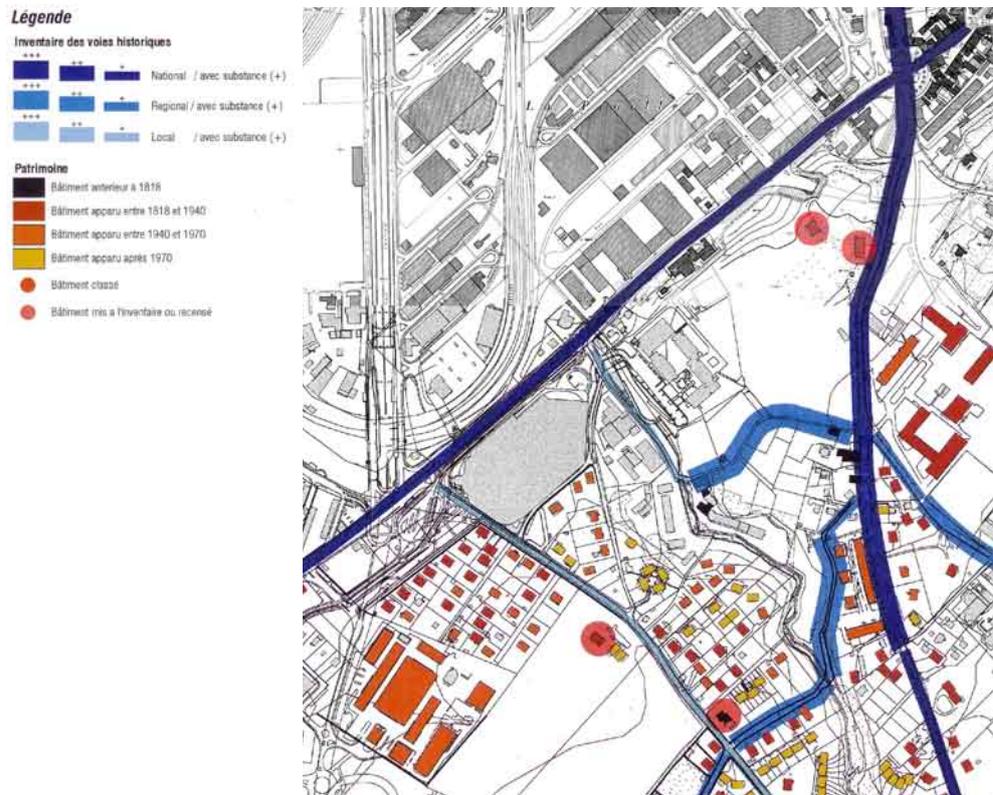
Légende :

-  Courbes de niveau
-  La Drize
-  Périmètre du Projet de renaturation de la Drize
-  Distance à la forêt
-  Aire forestière
-  Cordon boisé
-  Arbres isolés majeurs
-  Bâtiments existants



Permanences historiques et patrimoine bâti :

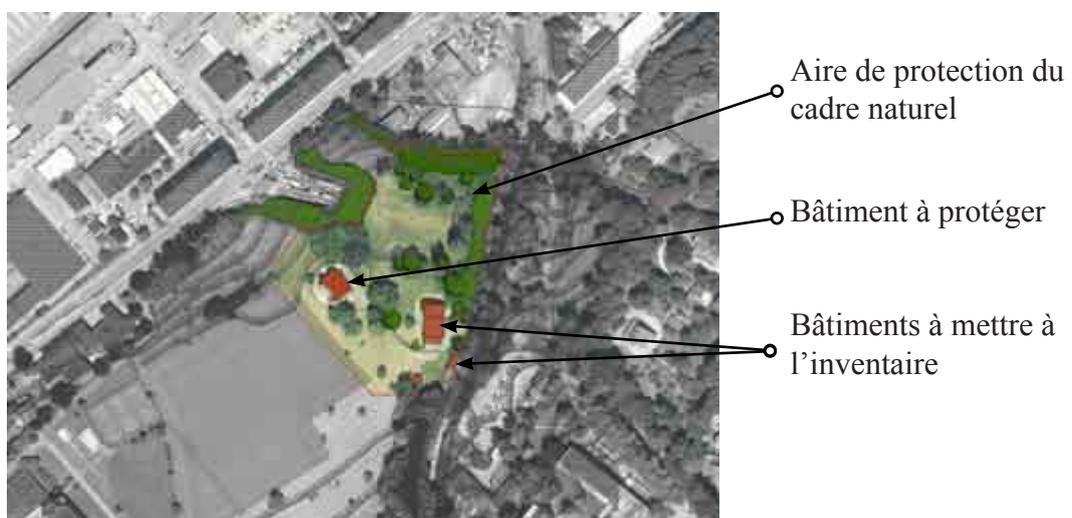
L'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse met en évidence l'importance de leur tracé dans le périmètre d'étude.



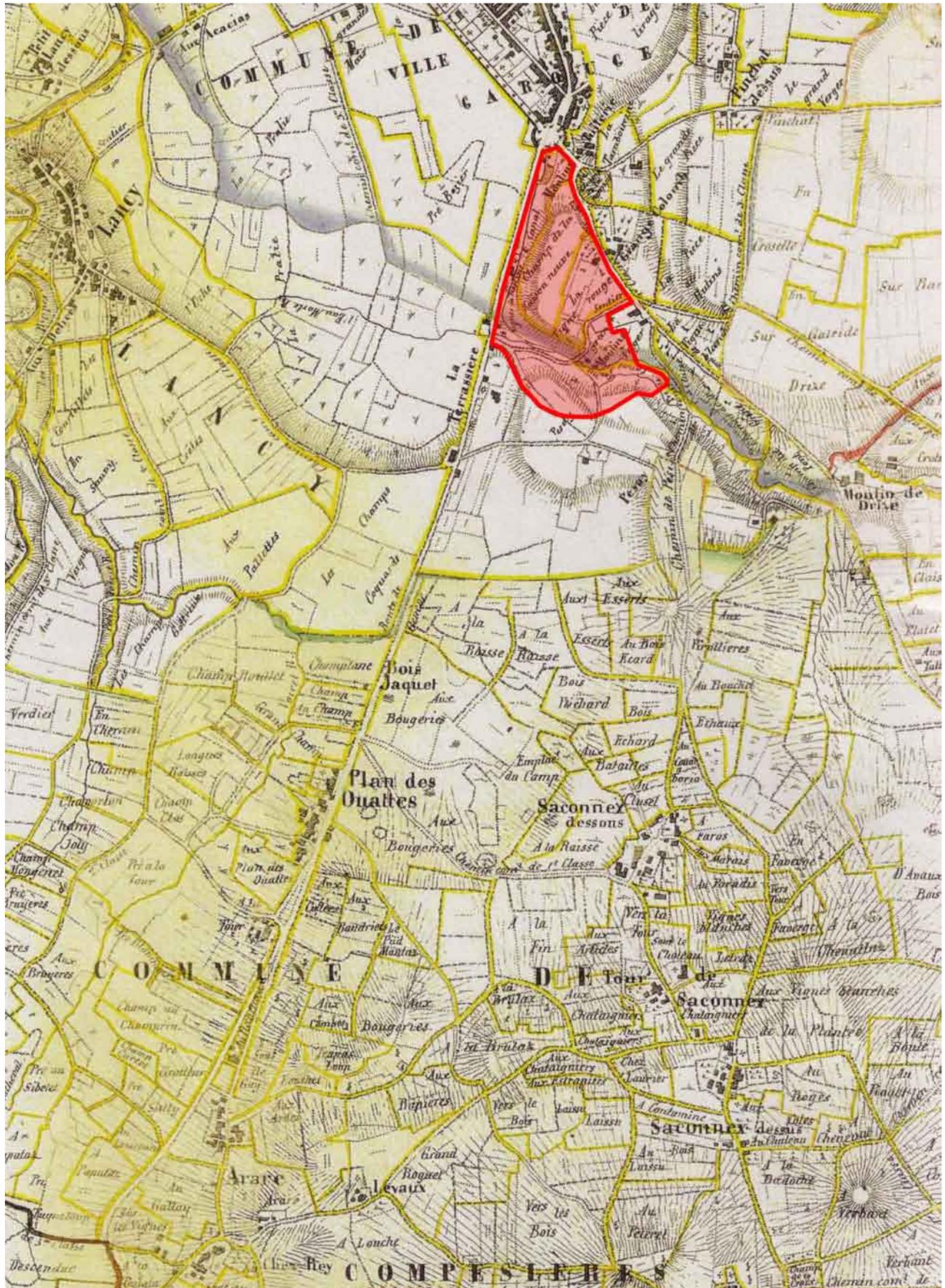
Analyse historique

Quant au bâti, il est peu présent à l'exclusion du secteur d'activités et du collège. La campagne Duvernay a par conséquent conservé une certaine homogénéité d'origine au niveau du parcellaire.

Seuls la villa Coppier-Defer, édifice du début du XXe siècle, et les corps de ferme voisins datant du milieu du XIXe siècle, constituent les éléments construits marquants du site et, de par leurs caractéristiques, dignes de protection. Une proposition de classement a d'ailleurs été déposée par la Société d'art public afin de protéger cet ensemble ainsi que son cadre naturel.



Bâti existant à valeur patrimoniale ou à maintenir au sens de la LPMNS



Plan Mayer 1830

On insistera sur la permanence du système viarie qui a peu évolué depuis plus de 150 ans ainsi que son rapport aux grandes propriétés qui entouraient la ville de Carouge au Sud

Les voies de communication :

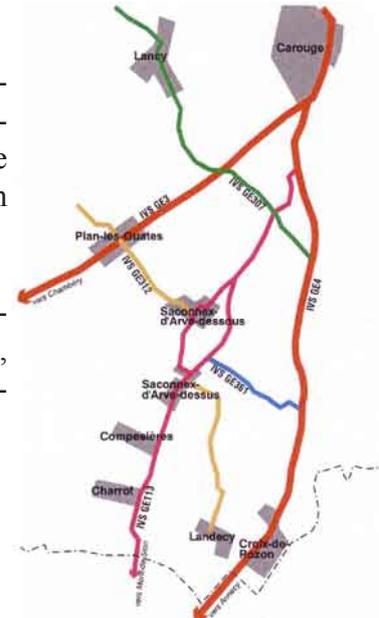
Si le périmètre de Drize ne possède pas de structure interne de voies de communication importante, il est cependant délimité par deux artères qui ont toujours joué un rôle capital dans l'histoire de la République.

Un peu d'histoire

Des itinéraires rayonnants de liaison avec la France

La route de Saint-Julien, dite route de Chambéry, et la route d'Anancy, à la limite de la commune de Troinex, correspondent à d'anciennes voies impériales romaines qui débutaient au Rondeau de Carouge, où elles rejoignaient la voie menant au forum romain situé au Bourg-de-Four.

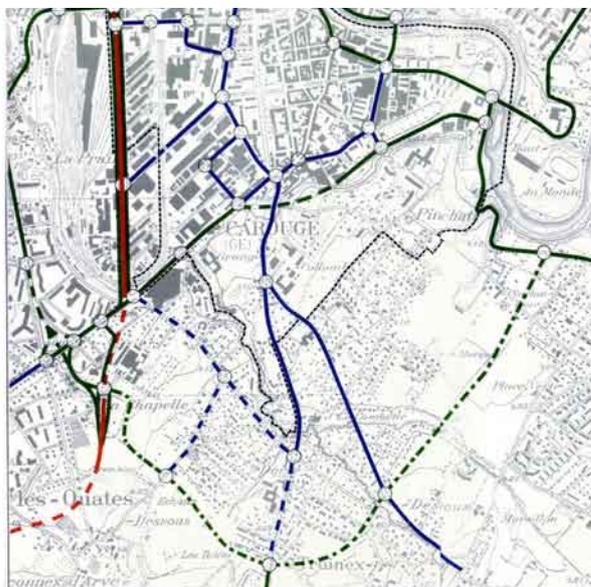
Entre ces deux voies de liaison internationale, la route de Saconnex-d'Arve s'inscrit comme une liaison régionale entre Carouge, les villages de Saconnex-d'Arve, Compesières, Charrot et, au-delà de la frontière, vers Neydens et le Mont-de-Sion.



Réseau historique

Un nouveau réseau

Les développements urbains au sud de la route de Saint-Julien, en particulier sur la commune de Carouge, sont connus depuis longtemps. C'est pourquoi, afin d'éviter de « bloquer » entre autres le carrefour du Rondeau, le Conseil d'Etat avait développé, en 1987 déjà, le principe d'une route interquartiers reliant la rive droite de l'Arve par le pont de Sierne au Bachet-de-Pesay. Cet axe d'évitement était censé reprendre la circulation venant du sud du canton et de France voisine pour la diriger soit sur le centre-ville et l'ensemble de la rive gauche, soit sur le Bachet via la Jonction, la rive droite par la T104, puis plus tard l'autoroute de contournement.

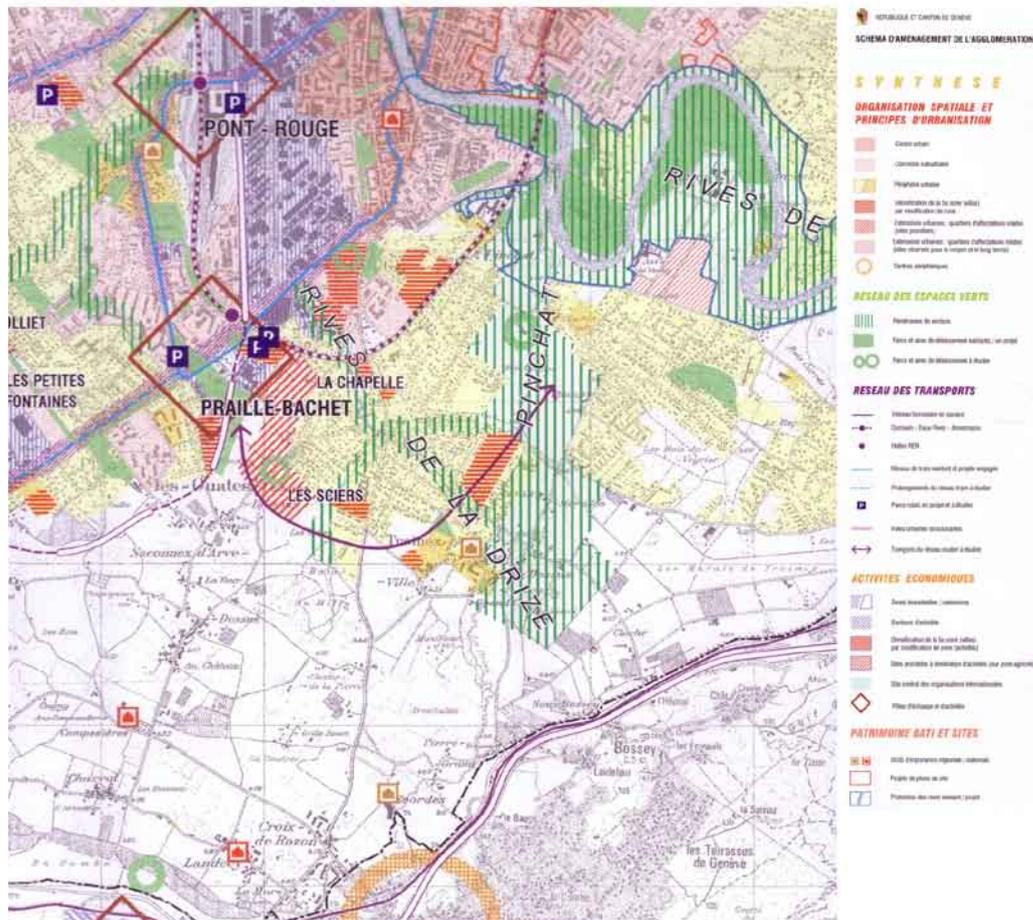


CONCEPT ROUTIER DE LA ZONE SUD

-  réseau primaire, autoroute
-  réseau primaire
-  réseau primaire, projet
-  réseau secondaire
-  réseau secondaire, projet

Les conséquences d'un secteur en pleine mutation

Si l'on considère le périmètre compris depuis le Bachet jusqu'au plateau de Vessy, et limité au nord par la route de Saint-Julien et le val d'Arve et au sud par les villages de Veyrier et Troinex, ce sont plus de 5.000 logements qui pourraient à court, moyen et long terme y être construits et 5.000 à 6.000 élèves et étudiants qui se répartiront du collège de Staël au cycle de Pinchat en passant par l'université et les HES.

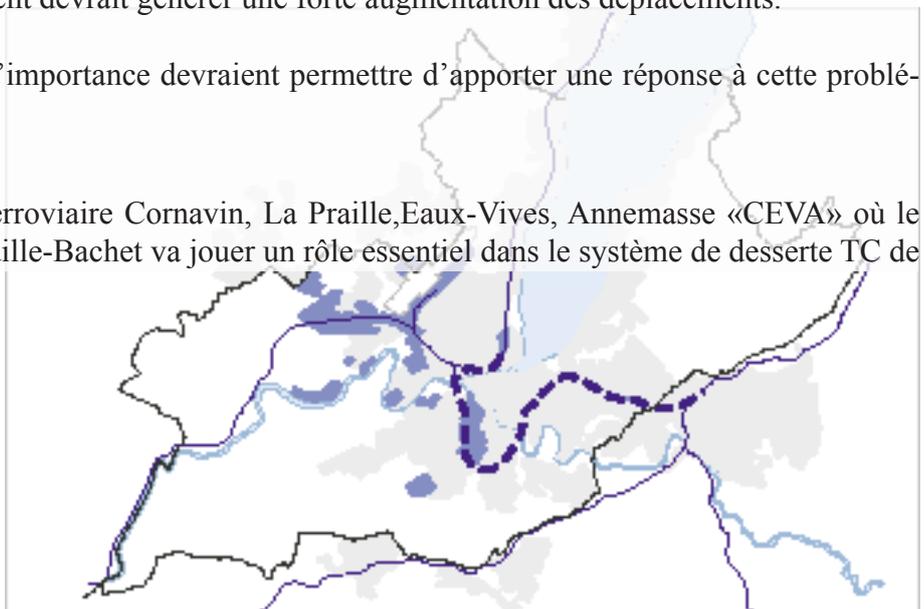


Extrait du Schéma d'aménagement de l'agglomération

La proportion d'activités par rapport à ce fort développement résidentiel et d'équipement reste modeste, ce qui inmanquablement devrait générer une forte augmentation des déplacements.

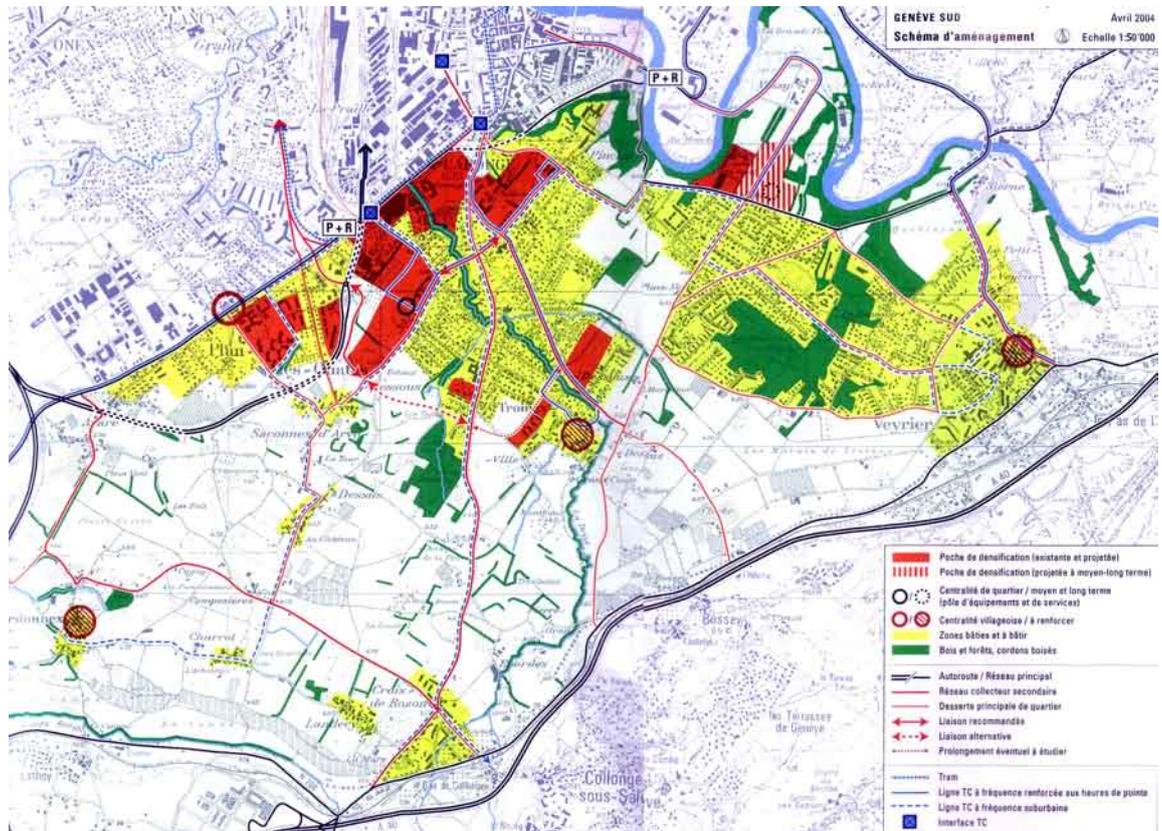
Pour ce faire, deux projets d'importance devraient permettre d'apporter une réponse à cette problématique :

- Le raccordement ferroviaire Cornavin, La Praille, Eaux-Vives, Annemasse «CEVA» où le pôle d'échanges de Praille-Bachet va jouer un rôle essentiel dans le système de desserte TC de Genève Sud



Tracé du CEVA

- Le principe d'une route collectrice interquartier qui devrait structurer l'ensemble de la poche du périmètre élargi et prendre en compte, en priorité, les déplacements des futurs habitants de cette partie du canton (l'étude Genève-Sud reprend cette problématique et tente d'y répondre, par divers scénarios allant de la réorganisation du réseau existant à la création de nouveaux tronçons.).

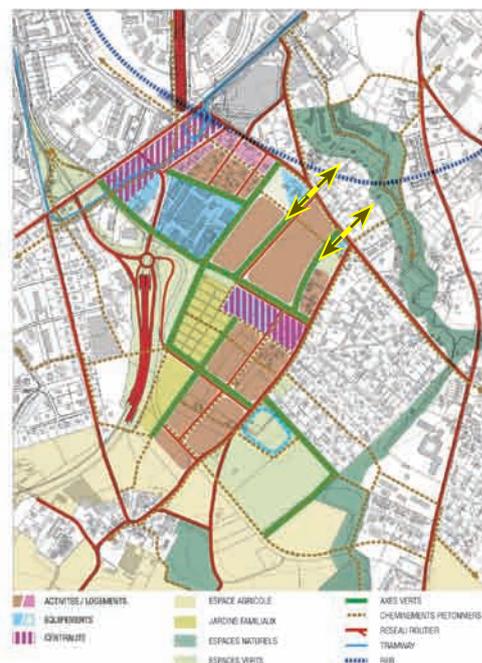


Etude de Genève Sud en consultation

Le périmètre de Drize, situé au cœur du dispositif, participe à ce développement en accueillant, à terme, près de 2.000 élèves, 200 logements et plus de 20.000 m² de surface d'activités. Sa proximité des grands axes de transport en facilite l'accès ; par contre, les relations avec les projets voisins doivent être facilitées (Chapelle-Les Sciers-Battelle) principalement du point des déplacements doux.



Projets de pôles éducatifs en cours



Plan directeur de quartier de La Chapelle (Projet)

- Cheminements piétons
- CEVA raccordement ferroviaire
- Interface TC
- Plan Directeur de Quartier (Drize et la Chapelle les Sciers)
- Plan Localisé de Quartier (Proche du périmètre)
- Grand Médiateur et parc-relais du Bachet
- Axes structurants à requalifier
- ◆ Centres de formation
- Coulées vertes importantes
- - - Renaturation de la Drize
- - - Tracé d'une éventuelle route interquartier

